



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 21 mai 2021

Comité de pilotage « baignade » : tous les acteurs mobilisés pour améliorer la qualité de l'eau dans la Seine et la Marne en vue des épreuves des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 et de la mise en place de sites de baignade en héritage des Jeux.

Marc Guillaume, préfet de la région Île-de-France, préfet de Paris et Anne Hidalgo, maire de Paris ont co-présidé ce matin le comité de pilotage « Qualité de l'eau et baignade en Marne et en Seine ». Il s'est tenu en présence de Laurent Cathala, Président de l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir, Belaïde Bedreddine, président du SIAAP et de toutes les collectivités partenaires. Mobilisés pour une meilleure qualité environnementale et sanitaire de l'eau de la Seine et de la Marne, les acteurs du territoire métropolitain travaillent depuis 2016 à la mise en œuvre du plan Qualité de l'Eau et Baignade. En ligne de mire : rendre la Seine et la Marne baignables à terme, avec comme levier l'organisation d'épreuves dans le fleuve pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Au cours de ce COPIL, les partenaires du plan ont fait le point sur les avancées et les chantiers en cours.

Point d'étape sur les objectifs du plan Baignade

Le Plan « Qualité de l'Eau et Baignade » implique la réalisation de travaux importants sur les réseaux publics d'assainissement d'une part, et sur les branchements privés d'autre part. Cela passe par un engagement de tous, acteurs publics et personnes privées. Cette reconquête écologique, accélérée grâce à l'organisation des JOP 2024, permettra aux habitants de Paris, du Val de Marne, de la Seine Saint-Denis et des Hauts de Seine, de se baigner à nouveau dans des cours d'eau, lorsqu'ils auront retrouvé une qualité sanitaire suffisante.

Anne Hidalgo, maire de Paris, a rappelé les premiers progrès réalisés dans la qualité de l'eau grâce aux actions engagées et la nécessité de prolonger ces actions d'ici 2024 pour être au rendez-vous des Jeux olympiques et paralympiques et permettre aux parisiens et aux Franciliens de s'approprier à nouveau la Seine et la Marne.

Marc Guillaume, préfet de la région d'Île-de-France, a rappelé, au service du projet ambitieux qu'est le plan Baignade, les importants moyens financiers dégagés par l'Etat pour accélérer les travaux. Il a souligné combien l'implication coordonnée de tous les acteurs, notamment les communes, les établissements publics territoriaux, les départements, le SIAAP, Haropa Ports de Paris, Voies Navigables de France, l'Agence de

l'eau Seine Normandie et tous les services de l'Etat, devait permettre de réaliser ce programme essentiel pour la qualité de l'eau et la biodiversité francilienne.

Les différents partenaires ont pu échanger sur les dernières analyses bactériologiques de la Seine et de la Marne, facteurs essentiels dans la protection de la santé publique. Dans un second temps, chaque acteur concerné a pu revenir sur l'avancée des travaux structurels qui auront un impact important sur l'amélioration de la qualité de l'eau.

Lancement du site monbranchement.fr

Conformément au dernier COPIL Baignade de septembre 2020, les partenaires s'entendent sur la poursuite des actions de communication et de promotion du « Plan Baignade », notamment à destination des particuliers avec le site monbranchement.fr.

Une grande partie de la pollution des cours d'eau est liée à certains branchements d'assainissement défectueux ou non conformes ; ces branchements privés rejettent directement les eaux usées dans les rivières via le réseau d'eaux pluviales.

Lancée le 12 avril dernier, la plateforme monbranchement.fr non seulement sensibilise les usagers sur l'impact environnemental et sanitaire des erreurs de branchement, mais leur permet aussi de demander le diagnostic de leur branchement et de trouver les aides pour effectuer les travaux, si nécessaire. Il s'agit d'une **aide concrète** pour les propriétaires, syndics et bailleurs d'immeubles afin de vérifier et corriger, le cas échéant, la conformité des branchements de leurs logements au réseau public d'assainissement.

Qu'est-ce que le plan « Qualité de l'Eau et Baignade » ?

Lancé en 2016, un **comité de pilotage**, coprésidé par le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, et la maire de Paris, réunissant l'ensemble des partenaires, a permis de bâtir un plan d'actions ambitieux. Le **Plan Qualité de l'Eau et Baignade** vise à améliorer la qualité de l'eau dans la Seine et la Marne, renforcer la biodiversité et rendre possible la baignade. Pour cela, plusieurs axes de travail ont été définis : mise en conformité de la collecte des eaux usées (création ou rénovation de réseaux publics, correction des mauvais branchements privés), mise en place de zonages pluviaux, création de réseaux d'assainissement à quai et raccordement des bateaux et établissements flottants, construction d'ouvrages de régulation et d'optimisation de réseau d'eaux usées, ... **1,4 milliard d'euros** seront ainsi mobilisés pour rendre aux cours d'eau leur bon état écologique et permettre la baignade. Son financement est assuré par les collectivités et l'Etat, via son opérateur, l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Un protocole d'engagement, signé en octobre 2019, réunit l'ensemble des partenaires pour sa réalisation. **23 sites de baignade sur 16 communes de la métropole parisienne** ont été identifiés en octobre 2018, dont **5 à Paris**, pour lesquels les études de faisabilité se poursuivent.

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris

Ville de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

01 42 76 49 61 / presse@paris.fr



[@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)